

Circuit de la vallée Monnet à Ansacq



Une randonnée proposée par Julienq

Ansacq est un village situé au début d'une petite vallée étroite et verdoyante entaillant le bord Sud du massif de Clermont, s'élargissant progressivement pour aller déboucher à Angy, dans la vallée du Thérain, petite vallée étroite et verdoyante.

Durée	3h 45	Difficulté	Moyenne
Distance	12,21 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	95 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	90 m	Commune	Ansacq (60250)
Point haut	144 m		
Point bas	73 m		



Trace n° 413030

Description

Départ de l'église d'[Ansacq](#).

(D/A) S'orienter Nord-est et emprunter la route à gauche de l'église balisée GR® (suivre le GR®225 jusqu'à l'intersection des routes D110 et D144).

(1) Après la dernière maison, prendre le chemin à gauche. Continuer toujours tout droit jusqu'à la sortie du bois.

(2) Prendre à droite et traverser une route. Longer le bois à main gauche, puis tourner à droite avec le chemin. Traverser une nouvelle route et continuer tout droit en passant sous les lignes électriques.

(3) À l'intersection des routes D110 et D144, prendre la route à droite sur 300m environ.

(4) Prendre le premier chemin à gauche. Au croisement en T, tourner à droite, passer à nouveau sous des lignes électriques et laisser deux chemins sur la gauche.

(5) Au croisement, virer sur le chemin à gauche et poursuivre tout droit.

(6) Au bout de ce chemin, vous pourrez admirer un magnifique point de vue sur la Vallée Monnet et diverses parcelles reboisées de hêtres, d'alisiers, de noyers, de châtaigniers, de tilleuls, etc... Revenir sur ses pas.

(5) Continuer tout droit jusqu'à la D144.

(7) Emprunter celle-ci à gauche sur 300m environ.

(8) Tourner dans le chemin à droite, virer à gauche et continuer tout droit jusqu'à une route.

(9) Prendre à gauche et encore une fois à gauche à la première intersection. Continuer jusqu'à la D144.

(10) Aux habitations isolées, virer à droite et descendre dans le bois pour arriver au point de départ **(D/A)**.

Points de passage

- D/A Église d'Ansacq**
N 49.344701° / E 2.359718° - alt. 73 m - km 0
- 1 Chemin à gauche**
N 49.347094° / E 2.363988° - alt. 94 m - km 0.41
- 2 Sortie du bois, à droite, vers une route**
N 49.358647° / E 2.378468° - alt. 129 m - km 2.23
- 3 Intersection des D110 et D144**
N 49.341443° / E 2.396488° - alt. 124 m - km 4.68
- 4 Chemin à gauche**
N 49.340849° / E 2.392475° - alt. 133 m - km 4.99
- 5 Bifurcation, prendre à gauche**
N 49.337225° / E 2.382892° - alt. 131 m - km 6.66
- 6 Panorama de la vallée Monnet**
N 49.33345° / E 2.375334° - alt. 115 m - km 7.45
- 7 D144, à gauche**
N 49.340997° / E 2.387569° - alt. 133 m - km 8.83
- 8 Quittez la route en empruntant le chemin à droite**
N 49.342503° / E 2.384291° - alt. 129 m - km 9.14
- 9 Empruntez la route à gauche**
N 49.351671° / E 2.372777° - alt. 133 m - km 10.66
- 10 Prendre le chemin à droite à travers bois**
N 49.34355° / E 2.36427° - alt. 121 m - km 11.83
- D/A Église d'Ansacq**
N 49.344656° / E 2.359756° - alt. 73 m - km 12.21

Informations pratiques

Etre prudent en période de chasse.

À voir

Ansacq est situé entre Thury au Nord-Ouest, Angy à l'Ouest, Bury au Sud-Est et Mouy, son chef-lieu de canton au Sud. Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-de-la-vallee-monnet-a-ansacq/>

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.



Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

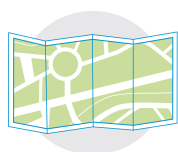
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



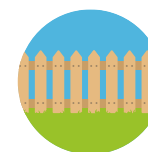
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



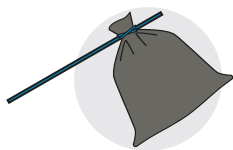
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.